



HAL
open science

Faire de la transition touristique un levier du renforcement des capacités ?

Pierre-Antoine Landel

► To cite this version:

Pierre-Antoine Landel. Faire de la transition touristique un levier du renforcement des capacités ? : Synthèse des travaux du colloque “ Développement territorial et transition touristique en Méditerranée dans un climat qui change ”. Bulletin d’information de l’Académie Hassan II des sciences et techniques, 2016, Contributions de l’Académie Hassan II des Sciences et Techniques à la Conférence des Parties des Nations Unies (COP 22) - Marrakech, 20, pp.46-52. halshs-01505961

HAL Id: halshs-01505961

<https://shs.hal.science/halshs-01505961>

Submitted on 14 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Faire de la transition touristique un levier du renforcement des capacités ?

Synthèse des travaux du colloque « Développement territorial et transition touristique en Méditerranée dans un climat qui change »



Pierre Antoine LANDEL
UMR PACTE, Cermosem, Université de Grenoble-Alpes
Chercheur associé au LMI MEDITER
pierre-antoine.landel@univ-grenoble-alpes.fr

Introduction : Enjeux et objectifs du colloque

Le colloque se situait en préalable à la COP 22 organisée à Marrakech en Novembre 2016. Les interventions d'accueil ont souligné l'impact du changement climatique sur la région méditerranéenne et la vulnérabilité du secteur touristique. L'enjeu est de taille ! Pour Ouidad Tebaa (UCAM), il s'agit de « faire du tourisme durable, écoresponsable et vert, un levier de développement pour les populations locales, leur permettant de s'adapter au changement climatique et d'être plus résilientes face à celui-ci ». Non seulement, il s'agit de changer la façon de faire du tourisme, mais aussi de faire en sorte que ce dernier renforce les capacités des populations locales !

La voie n'est pas tracée d'avance, tant elle signifie de changements, de ruptures, mais aussi de mobilisation des acteurs et des chercheurs. C'est ainsi que le Secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques souligne que « les solutions doivent être débattues entre les universitaires et les acteurs du territoire en vue de partager des solutions innovantes pour garantir un développement durable, résilient et inclusif. ».

Les chercheurs s'interrogent sur les conditions d'une transition touristique pour passer d'un tourisme basé sur le tout balnéaire et une fréquentation massive des littoraux vers un modèle touristique privilégiant une demande diffuse irriguant les intérieurs plus ou moins en marge et motivé par la rencontre de l'autre. La question est d'autant plus importante que nous sommes aujourd'hui dans un contexte de changements climatiques que plus personne ne remet en cause. Ces changements accroissent la vulnérabilité du tourisme balnéaire, annoncent de nouvelles vulnérabilités des communautés vivant dans les arrière-pays, alors que ces dernières ont tendance à faire appel au tourisme dans leurs efforts d'adaptation à ce nouveau contexte, (M. Berriane).

Les représentants d'ONG mobilisent l'intelligence et l'ingénierie territoriale, pour faire de « l'inclusion des populations dans les décisions à prendre, un levier essentiel pour réduire la pression sur les ressources » (J. E. Aubert, Défismed). Ces ambitions fortes restent à traduire en stratégies opérationnelles. C'était l'ambition de ce colloque que de poser les bases d'un dialogue entre acteurs et chercheurs reposant sur des questions partagées. L'ambition des organisateurs était de partir des expériences, de les questionner, de les rapprocher de recherches en cours et d'en tirer des éléments de connaissance transmissibles et mobilisables dans l'action (M. Berriane).

Plutôt qu'une synthèse des débats, notre propos se limitera à livrer quelques impressions, après un colloque qui a vu se succéder 45 communications, réparties dans 8 sessions. La première s'attachera à saluer la rupture de forme, qui laisse à penser à un changement des méthodes de travail entre acteurs et chercheurs. La seconde soulignera deux points de convergence : le premier porte sur la critique du modèle de développement touristique, le second affirme l'émergence d'un tourisme territorial, le chemin entre les deux modèles restant à préciser. Comme tout débat relatif à la transition, il a laissé de côté des questions essentielles, mais ouvre à de sérieuses propositions de travail.

1. Une rupture dans la méthode

Face aux défis posés par le changement climatique, des transformations majeures s'opèrent dans le domaine touristique. Elles questionnent les trajectoires du secteur et la capacité des acteurs à s'inscrire dans des changements mobilisant de nouvelles connaissances, compétences, méthodes et outils. Elles concernent des entreprises, des services, des associations qui accompagnent le développement touristique, mais aussi des élus et des services en charge de la définition et de la mise en œuvre de politiques publiques. Ils sont par nature, diversifiés. Dans de nombreux cas, ils fonctionnent en réseaux échangeant entre eux des questions et expériences partagées. L'organisation d'un colloque réunissant des acteurs et des chercheurs amène à questionner la nature de leurs relations, en particulier dans un contexte de transition.

Le fonctionnement du GIEC¹, témoigne de la difficulté à bien positionner le débat scientifique, à côté du débat politique qui amène des acteurs à se positionner différemment sur la nature et l'origine du changement climatique. Pourtant, ce groupe d'experts internationaux fonctionne depuis près de 20 ans, sur la base du principe de collégialité. Il est conçu comme un espace permettant à la fois la controverse et la recherche de consensus entre des laboratoires issus de tous les pays. Cette posture tient à distance l'action publique, pour privilégier l'échange sur les problèmes posés, les objectifs atteignables mais aussi les différentes stratégies susceptibles

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1988

d'être mis en œuvre pour les atteindre. La posture permet de différencier l'action ou l'expérience, située dans le temps et dans l'espace, de la connaissance qui a pour vocation à être transmise. Elle permet d'étudier les politiques publiques, mais ne les prescrit pas (*policy-relevant but not policy-prescriptive*). Cette posture interroge la nature et le rôle de la délibération, mobilisée dans l'affirmation d'un bien commun, acceptée par tous à la condition d'un débat public de qualité, dans lequel la recherche peut trouver une place.

Le colloque de Marrakech réunissait différents types d'acteurs : décideurs de politiques publiques, institutions et réseaux internationaux, associations, entreprises, experts et chercheurs. Son organisation a témoigné d'un réel souci de rompre avec les modes d'organisation habituels des colloques scientifiques. La disposition de la salle traduisait la volonté de stimuler les échanges entre participants, au travers de l'installation de tables rondes, et d'une tribune légèrement décalée. L'incitation à changer de tables entre les sessions renforçait l'intention. Même si l'exercice s'est parfois avéré difficile, la consigne de débattre des questions à poser après les interventions, a permis de hiérarchiser les préoccupations. De plus, chose rare dans un colloque scientifique, des propositions ont pu être formulées. On a même vu une communication intégrer des contenus des communications et échanges précédents.

Les chercheurs n'ont pas monopolisé la parole, loin de là. Mieux encore, ils se sont efforcés de jouer le rôle d'animateurs et d'écouter d'autres acteurs que sont les experts, des responsables de la définition et de la mise en œuvre de politiques publiques, des animateurs de réseaux, des représentants de la société civile, des opérateurs touristiques, des porteurs de projets.

La démarche pose la question des méthodes, mais aussi de l'interface à construire entre Universités (laboratoires de recherche) et territoires. Elle souligne l'efficacité des réseaux réels et virtuels comme espaces de diffusion et de capitalisation des expériences et intègre une diversité de points de vue et d'approches scientifiques. La prise de note simultanée, puis leur diffusion, associée à la mise en ligne immédiate de supports de communication accessibles, ont constitué une première étape de formalisation des résultats.

2. Une convergence partagée : la trajectoire à infléchir

Le réchauffement climatique pose de redoutables questions pour le secteur touristique. La première porte sur la contribution du tourisme à ce réchauffement, du fait du recours permanent aux transports de personnes. Le tourisme est un secteur particulier où ce n'est pas le produit qui va vers le client, mais à l'inverse, le client qui va vers le produit. Le voyage et la diversité des mobilités associées, sont parties intégrantes de sa définition. En découlent nombre d'interrogations sur le devenir du secteur dans le contexte de changement climatique. La seconde question porte sur l'impact du changement climatique sur les ressources mobilisées par le tourisme. Ces dernières évoluent au gré des évolutions des pratiques, mais parmi ces dernières, on compte en premier lieu les ressources climatiques, fortement altérées dans ce contexte de changement. De multiples autres ressources sont aujourd'hui impactées : l'eau, l'air, l'espace, les paysages, les montagnes, les milieux naturels et la biodiversité pour ne prendre en considération que les plus évidentes. La troisième question porte sur les impacts des politiques de lutte ou d'adaptation au changement climatique sur le secteur touristique. Au-delà de leurs coûts financiers, elles affectent les 4 capitaux du tourisme : le stock CO₂, le temps disponible, l'espace « mis en tourisme » et le capital financier.

Une forme dominante : le tourisme « carboné »

Le tourisme est installé dans une trajectoire, résultant d'une inscription dans la longue durée, faite de continuités, mais aussi de ruptures. Même si on assiste à une différenciation des formes de développement touristique, plusieurs intervenants on décrit une forme dominante, qualifiée aussi de tourisme fordiste ou de tourisme « carboné » (M. Berriane). Différents traits y sont associés, avec une forme dominante dans les pays méditerranéens : le tourisme balnéaire. Les ressources mobilisées, telles que le soleil, la mer, le littoral, le sable sont qualifiées de génériques. Leur quantité va justifier la création de destinations similaires. L'implantation de stations, le plus souvent différenciées du tissu urbain traditionnel, sur lesquelles se concentrent les fonctions d'hébergement, de restauration et d'activités associées structurent ces destinations. L'importance du tourisme international, avec des parts variables dans le PIB, parfois supérieures à 25%, lui confèrent une place majeure dans les économies nationales.

La place prépondérante du marché explique l'existence de cycles relativement courts de renouvellement des équipements, des services et activités associés. Ils accompagnent l'effondrement de certaines ressources, puis leur remplacement par d'autres. Dans le même temps, l'activité touristique peut avoir un impact direct sur ces même ressources, et nécessite des stratégies d'adaptation permanentes, pour les réduire. C'est ainsi pour l'Ecolabel Toolbox, le rapport moyen entre l'énergie consommée par un habitant et celle consommée par une nuitée d'un touriste est de 1 à 25 (H. Vendeville). Le plus souvent, ce modèle s'inscrit dans un mode de gouvernance vertical et hiérarchisé, marqué par la présence d'opérateurs touristiques nationaux et internationaux maîtrisant quelques fonctions clés (ex : transport et hébergement). Ils s'inscrivent dans des politiques nationales sectorielles.

Ce modèle est menacé par le changement climatique, du fait de la mobilisation permanente des ressources qui y sont associées, mais aussi de sa vulnérabilité à des événements violents que peuvent être des inondations, des tempêtes, des canicules etc. Ces menaces sont souvent minorées, parfois totalement intégrées dans les stratégies de développement et mobilisées dans des stratégies d'affirmation du modèle au nom d'une « climato compatibilité », dont les marges d'appréciation sont étendues.

Vers un tourisme territorial

Comme horizon, un second modèle s'affirme comme alternatif. Il est doté de caractéristiques qui permettent de le qualifier de « tourisme durable ». Il mobilise des ressources spécifiques à un territoire : paysages, sites patrimoniaux, espaces naturels, quartiers urbains etc. Vont y être associées des ambiances, des pratiques culturelles, récréatives, culinaires, des usages thérapeutiques qui vont en faire aussi des destinations marquées par de forts liens avec leurs territoires (M. Berriane, G. Michon). Ces ressources sont difficilement transférables : on les trouve là et non ailleurs. Les acteurs de leur production et de leur valorisation, vont être impliqués dans la construction d'activités contribuant à leur préservation et leur ancrage aux territoires. Ainsi le pays cathare, dans l'Aude, a mis en réseau 19 sites patrimoniaux qui représentent un bien commun reconnu par tous. Il devient un label de qualité territoriale, inséré dans des programmes de coopération entre des collectivités locales (V. Dumontet).

La construction de ces destinations s'inscrit dans des temporalités longues, reposant sur des coordinations d'acteurs. Les initiatives trouvent leur origine chez des acteurs locaux proposant des offres touristiques localisées engendrant la construction, par le bas, de manière spontanée,

de nouvelles territorialités. Leur gouvernance repose sur des organisations territorialisées, articulant différents types d'acteurs (publics, privés, associatifs), reposant sur des cadres de projets évolutifs et collectifs. Ces projets territoriaux, articulant une situation de départ, un horizon à atteindre et une stratégie à mettre en œuvre par des acteurs coordonnés, constituent un cadre dominant de leur développement. Ils méritent d'être accompagnés. C'est ainsi que l'on pourra parler de « tourisme territorial ». L'inclusion des acteurs locaux dans le développement du tourisme y est une préoccupation essentielle. Elle a été rappelée au travers d'une simple définition du tourisme durable : « un tourisme pour développer et favoriser les communautés d'accueil ».

La question essentielle porte sur la compréhension de ce qu'est un territoire. Par exemple, en Tunisie, il continue à être défini comme une entité unique, nationale. La nouvelle constitution (2014), parle d'aménagement de territoire dans le chapitre consacré aux collectivités locales sans définition précise de ce qu'est un territoire (S. Khelifa).

Le chemin entre les deux modèles

La difficulté essentielle est d'imaginer une trajectoire permettant de relier les deux modèles. Différents éléments sont intégrés dans les dispositifs d'observation des processus de transition. Ils concernent la condition climatique, la durée du séjour, la fidélisation de la clientèle, la présence de services, la place de l'activité touristique dans le développement des territoires. On a même vu apparaître des outils d'aide à la mesure et à la décision, avec des noms aussi poétiques que nombre de services qui s'affirment au gré de la circulation globale des savoirs (Janus, Pilistelia, Take the Med...).

D'aucuns affirment que « Le modèle balnéaire de masse restera prédominant, il faut le rendre durable » (Plan Bleu). L'exemple du Taghazout bay, qui se présente comme station écotouristique, témoigne de tous les leviers mobilisables pour réduire l'impact du tourisme de masse : mobilisation de l'emploi et des ressources locales, formation des jeunes, réduction de la consommation d'eau, isolation thermique et énergies renouvelables, recyclage des déchets, y compris des eaux usées (golfs), réduction des pressions foncières des constructions, préservation des patrimoines naturels et culturels, aménagement de liaisons avec les villages environnants, conformité aux normes et certification. Il s'agit aussi d'encadrer les activités à fort impact, en diversifiant les activités dans les destinations pour réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs par la dessaisonalisation et la promotion des arrière-pays. (H. Mdaghri Alaoui).

Certains proposent une autre analyse selon laquelle les nouvelles formes de tourisme (écotourisme, tourisme solidaire...), notamment dans les arrière-pays, sont des formes de tourisme d'élite qui risquent de devenir du tourisme de masse comme le montre des expériences au Sénégal, au Vietnam et même en France. Partant, l'enjeu pour les territoires en Méditerranée serait peut-être d'imaginer une troisième phase dite de « transition touristique » qui ferait cohabiter sur un même territoire l'élite et la masse (P. Torrente). Le concept « d'économie identitaire » reposant sur la mobilisation de produits de terroir en serait une des formes. L'expérience montre toutefois, que les producteurs locaux en profitent peu, à l'exemple de l'argan, du safran et de la rose au Maroc. Elle n'a d'impact que si elle repose sur une patrimonialisation maîtrisée par les acteurs du territoire et un ancrage des spécificités par une série de liens que sont l'implication des acteurs locaux, la maîtrise foncière, la certification de la production, la maîtrise locale de la transformation et de la valorisation (G. Michon).

L'enjeu n'est pas de remplacer le tourisme balnéaire par « une multitude de tourisms de niches idéalisées, difficiles à intégrer et aux effets cumulatifs » (J. Le Tellier). Ils n'empêchent pas d'interroger sans cesse le sens du projet, les valeurs qui y sont associés et les choix qui en découlent. Deux chercheurs soulignent une mutation dans les valeurs humaines associées au tourisme : celui-ci devient pour partie motivé par la rencontre de l'autre, sans négliger les difficultés de communication (M. Aderghal et M. Berriane). La solidarité s'affirme comme valeur, pour des touristes impliqués dans l'accompagnement de porteurs de projets ou des projets éducatifs. Elle doit avant tout reposer sur des dynamiques identitaires portées par les sociétés locales, en opposition à la folklorisation et à la dénaturation de leurs cultures (O. Tebaa).

Les évolutions des politiques publiques

Les politiques publiques se sont transformées pour prendre en compte les spécificités des ressources, des savoirs, des identités... à travers la mise en œuvre de projets de développement territorialisés. Le développement des zones de marge (montagnes et oasis) repose aussi sur l'innovation, tout en mobilisant les patrimoines (S. Boujrouf).

La stratégie mise en œuvre au niveau national passe par la définition de la charte du tourisme responsable reprise dans la vision 2020 du tourisme. Elle repose sur une politique « d'aménagement territorial de l'offre touristique s'appuyant sur 8 territoires touristiques et 6 programmes structurants (Azur 2020 ; Green/Eco/Développement durable ; Niches à forte Valeur ajoutée ; Patrimoine & héritage ; Animation, sports & loisirs). Un nouveau schéma institutionnel prévoit la création d'une Haute Autorité du tourisme, au sein de laquelle sera intégrée une commission Développement Durable au niveau national et des agences de développement touristiques au niveau local » (N. Roudies). La place des régions, qui devraient occuper une place stratégique dans ce dispositif, n'est pas précisée.

La communication occupe une place de choix dans ces dispositifs, à l'instar des « Trophées Maroc du tourisme responsable » qui deviennent « Les Trophées Maroc du tourisme durable » et intègrent les dimensions culturelles, sociales, territoriales et événementielles (M. Ahlafi). De même, 2017, sera l'année internationale du tourisme durable. Les approches intègrent la mise en place puis la mesure d'indicateurs de résultats applicables au secteur public, déclinables au secteur privé (H. Rey). L'un des principaux changements trouve sa place dans la mise en réseau d'initiatives. Cela peut être le cas à l'international, au travers de l'Union pour la Méditerranée, au travers de programmes thématiques et transfrontaliers, en particulier dans le cadre du programme Euromed (B.Massabo).

3. Un évitement généralisé

Tout cela serait parfait si un impensé largement partagé n'avait pas traversé ces deux journées : la question de l'émission de carbone est restée posée, sans pouvoir trouver de réponse. Elle pose problème quel que soit le modèle retenu. On peut définir le tourisme durable, et y associer différents qualificatifs : éco tourisme, tourisme doux, tourisme solidaire, tourisme équitable, « slow tourism ». Il est impossible de définir un tourisme « dé carboné ». Les mobilités restent au cœur de la définition du tourisme, et à l'exception de quelques chercheurs qui parlent de « tourisme chez soi », les débats ont souligné la multiplicité des échappatoires mobilisées pour éviter que la question ne soit clairement posée.

Même si le mode d'hébergement a un impact sur les émissions de CO₂, en particulier dans des ensembles balnéaires intégrés et climatisés, l'impact des déplacements restent largement dominants, avec de très fortes variations. Apparaissent donc de nouvelles segmentations du tourisme, en fonction de leur impact sur le bilan carbone, et donc de l'importance du voyage. Ils restent difficiles à appréhender tant la représentation du tourisme international, en majorité balnéaire, reste dominante. De même, l'impact des mutations en cours dans le domaine du transport (ex : électromobilité) reste incertain tant le transport aérien reste dominant dans le tourisme international, et éloigné de perspectives tangibles en termes de réduction de l'empreinte écologique.

C'est ainsi que des sujets n'ont pas été abordés, alors qu'ils auraient pu mériter attention. La question du tourisme interne (ou de proximité entre les pays du Maghreb) n'a pas été évoquée. Son développement joue un rôle déterminant dans le maintien d'une économie touristique en Tunisie. La mobilisation du sable comme ressource thérapeutique à Merzouga explique la montée en puissance d'une destination du tourisme intérieur marocain, complémentaire au tourisme d'excursion, dont l'impact local devient déterminant, alors qu'il est négligeable d'un point de vue national. De même, à l'extrême, comment caractériser l'impact des formes de tourisme qui proposent d'autres ruptures que l'éloignement géographique. La première concerne le temps, qui devient une ressource recherchée. Elle est à l'origine de formes de tourisme privilégiant le temps « pour soi », comme forme de compensation à un manque de ce qui fait le quotidien. Après le tourisme de mise à distance dans l'espace, assistera-t-on à l'affirmation d'un tourisme de reconquête du temps ?

4. Plusieurs pistes de travail

Les travaux ont souligné la vitalité de démarches en cours, essentiellement en termes de mise en réseau des acteurs. Ainsi le programme MENA-DELP (Observatoire du Sahara et du Sahel) est mis en œuvre dans trois pays (Algérie, Egypte, Jordanie et Tunisie) où il développe des plateformes collaboratives et systémiques, met en place un réseau de sites démonstratifs, et promeut des cadres d'investissement pour le secteur privé, la promotion des communautés et de leurs savoir-faire au travers d'un centre d'écotourisme (S. Benmechri). De même, le Plan Bleu constitue un cadre de coopération sur le partage de bonnes pratiques et l'élaboration de recommandations (J. Le Tellier et D. Rojat).

En premier lieu, il s'agirait de proposer une définition de la transition touristique, incluant la question du carbone. Une première proposition serait d'en faire un passage d'un tourisme « fordiste » à un tourisme « territorial » tel que l'on a pu les caractériser précédemment. Une autre possibilité serait de faire en sorte que cette transformation contribue à renforcer les capacités des acteurs locaux à accompagner des changements. Il s'agit d'explorer d'autres valeurs associées au tourisme, et de mesurer leur impact sur les ressources mobilisées.

La démarche passe par la mise à l'épreuve des principes qui sous-tendent l'organisation « du tourisme de masse sur un territoire » par rapport à ceux qui sous-tendent l'organisation du « tourisme facteur de développement du territoire » (P. Torrente). Il y a là des liens à construire, pour relier l'activité touristique à l'histoire longue du territoire, ses ruptures, mais aussi ses ressources en termes d'activités et de circuits.

Une hypothèse à vérifier serait celle de **l'opérateur territorial de la transition touristique**. Un exemple concret en a été donné au travers des Entreprises communautaires de tourisme

décrites par le FIT. A côté des opérateurs touristiques classiques et sectorisés, s'affirmeraient des opérateurs « territoriaux » pensés comme des organisations réunissant des acteurs et des pratiques assurant la mise en œuvre d'un tourisme territorial. Ces opérateurs auraient pour caractéristiques de limiter l'impact des mobilités et tout en participant à la construction progressive de ressources humaines, financières et organisationnelles liées à la transition touristique.

Ces opérateurs auraient en particulier la capacité de co-construire le projet de développement touristique du territoire, en facilitant l'émergence d'idées mobilisant les ressources du territoire. L'exemple du Lac d'Estaing dans les Pyrénées, qui mobilise le vent comme ressource pour l'organisation d'un festival illustre la capacité des acteurs à construire leur propre « chemin », pour paraphraser l'acronyme présenté par P. Torrente, qui permet de faciliter un autodiagnostic (Janus), de construire une prospective et de proposer une stratégie, permettant ainsi de construire une vision globale du projet. Ces dispositifs d'implication des populations locales sont mobilisés dans le cadre de formations au développement mobilisant la société civile (H. Dalbies). C'est dans ces conditions que le tourisme peut contribuer à « maîtriser et valoriser l'économie touristique au profit des communautés d'accueil ». (J.M. Collombon). Cette démarche est d'autant plus adaptée qu'elle est mobilisée dans des zones marginales et fragiles que sont les oasis. Pour S. Benmechri, ce sont alors trois « nouvelles formes d'intelligence qui seraient mobilisées : l'intelligence sociale connective qui consiste à savoir ce que font les autres et le partager ; l'intelligence collaborative qui permet d'inventer ensemble de nouveaux produits ; et l'intelligence collective qui consiste à travailler ensemble pour résoudre les problèmes plus larges ».

La mobilisation de l'intelligence collective

En opposition à ces organisations inscrites dans des schémas verticaux, s'affirment des organisations réunissant des acteurs différenciés autour de projets partagés. Ces démarches mobilisent des compétences spécifiques parmi lesquels les méthodes d'observation et d'évaluation occupent une place de choix. C'est ainsi que l'observatoire du Sahara et du Sahel a mis en place des réseaux d'observatoires locaux impliquant les populations locales et des scientifiques au service de la production d'informations environnementales. Ceux-ci facilitent le processus d'échanges et de partage d'expérience et aboutissent à des projets de valorisation de produits locaux, minimisant des pressions sur les ressources naturelles (K. Jaoui) et donnent accès aux données ouvertes et exploitables en ligne ouvrant des perspectives d'hybridation des compétences et des connaissances au service de projets nouveaux, impliquant différentes communautés : chercheurs, habitants, touristes, aménageurs, susceptibles de produire de nouvelles cartographies, y compris dans le domaine de l'écotourisme (M. Leitzelman). La formation à distance, permet de dépasser le transfert de savoirs pour faciliter les approches comparatives, l'échange d'expériences et leur mise en débat. La question essentielle reste celle du modèle économique associé à ce type d'échanges (S. Khalifa).

Un frein important résulte de la multiplication des interventions sur un même territoire, issue de différentes échelles d'administration (coopération internationale, Etat, Régions, collectivités). Toutes produisent des normes non coordonnées qui complexifient à l'extrême la tâche des acteurs des territoires. Un exemple présenté sur la région de Chefchaouen illustre ces postures. Elles conduisent à une perte de confiance entre les intervenants, et une des seules stratégies possibles est celle du regroupement des acteurs et de la mutualisation des moyens

pour renforcer la gouvernance des territoires et leur capacité à mener des projets dont ils puissent conserver la maîtrise (M. Berriane, M. Aderghal). La montée en puissance de nouveaux modes de financement de projets, en lien avec la finance climat, nécessitera une ingénierie spécifique. Elle devra mobiliser des outils de formation et d'implication des acteurs locaux pour faciliter l'accès aux nouveaux moyens résultant des négociations internationales qui accompagnent la transition climatique.

En conclusion du colloque, M. Naciri, s'est attaché à extraire un concept clé. . Soulignant la multitude des notions mobilisées, parmi lesquels la gouvernance occupe une place importante, il souligne l'intérêt de la fonction de médiation. Elle est indispensable au dialogue entre les acteurs, sans préjuger de leur importance, tout en accordant de la valeur à toutes les idées et propositions qui facilitent l'action. En outre, il a souligné l'absence de discussion sur les aléas du tourisme et en particulier l'implication des crises qui y sont associées. Alors que les flux Nord-Sud dominant les voyages à destination touristique, les flux Sud Nord ont un tout autre sens que le changement climatique risque d'accélérer, avec de très importants défis pour prévenir les ruptures à venir et mobiliser les moyens pour répondre.

La question finale reste celle de l'existence d'un modèle. N'assiste-t-on pas à un mouvement de « *globalisation par le bas, qui ne brade pas le local au nom d'un impératif économique dicté d'ailleurs et assure à chaque citoyen la possibilité d'expérimenter une utopie concrète* » (Paquot T., 2009, p 20)².

² Paquot T, (2009), « *Le territoire des philosophes* », Paris, La découverte, 398 p.